



Solarzac

des énergies positives
pour le Lodévois et Larzac

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021

arkolia
ENERGIES

DÉROULÉ

1. Le mot de la garante
2. Quelques rappels sur le projet
3. Restitution des ateliers participatifs
 - Enjeux et implantation des panneaux photovoltaïques
 - Transmission de la propriété du domaine aux collectivités et ouverture aux usages publics
 - Accompagnement à l'installation d'une activité agro-pastorale et agricole durable
 - Modalités et usages d'une production combinée d'électricité et d'hydrogène vert
4. Premiers enseignements du maître d'ouvrage
5. Le point de vue du Président du CSCSE
6. Le point de vue de la garante



PRÉSENTATION DE LA GARANTE

Floriane DANHYER

Garante, Commission nationale du
débat public

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique

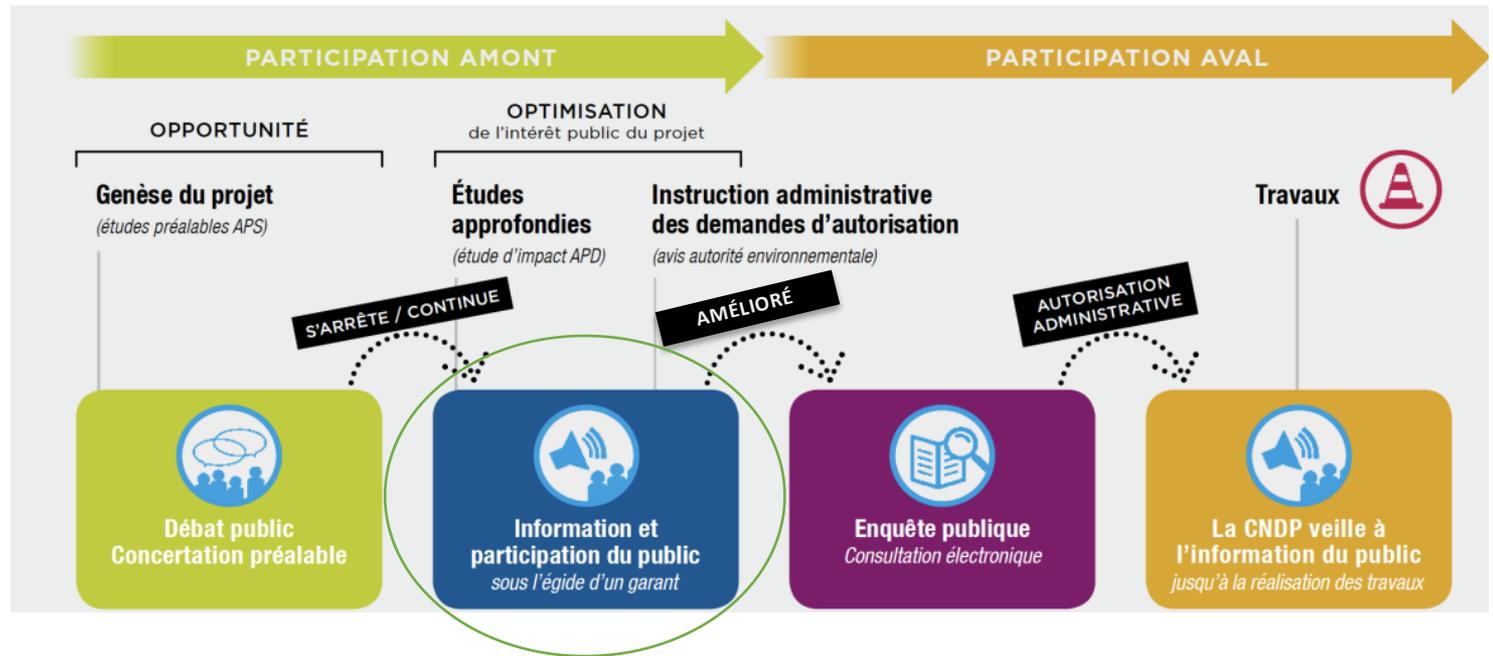


Elle défend un droit :

“
Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.
”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?



La concertation continue qu'est-ce que c'est ?

Après la concertation préalable, le Code de l'environnement impose pour les projets les plus importants une participation jusqu'à l'enquête publique.

Cette « concertation continue » ou « concertation post », doit notamment permettre au public de participer à l'élaboration du projet, d'être pleinement informé des résultats de l'étude d'impact ou de l'évaluation environnementale.

La CNDP désigne un garant pour veiller au respect du droit à l'information et à la participation du public durant cette phase.

*Le garant publie un **bilan** à l'issue de cette concertation continue qui est versé au dossier d'enquête publique.*

Contact de la garante : Floriane DANHYER

floriane.danhyer@garant-cndp.fr

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics



LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Katia SIGAUD

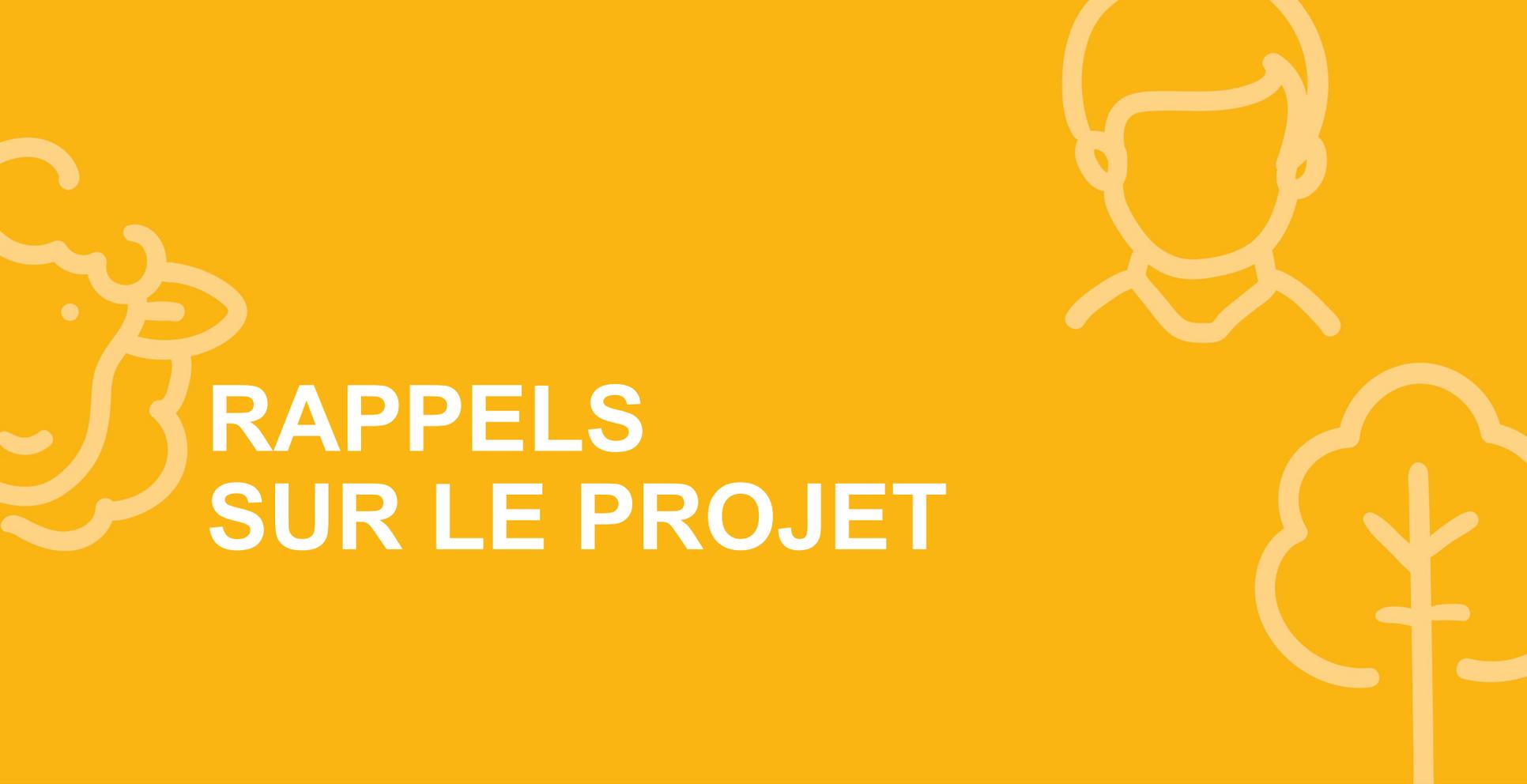
Directrice générale

Arkolia Énergies

ARKOLIA ÉNERGIES, AUJOURD'HUI

- **Acteur majeur** du secteur des énergies renouvelables depuis 2009
- **+ de 140 collaborateurs**
- Entreprise française, indépendante, elle est active sur les domaines du **photovoltaïque, de l'éolien et du biogaz par méthanisation avec une puissance installée de 250 MW en 2020 répartie sur plus de 1 000 sites**
- 2 activités principales :
 - la construction d'unités de production d'énergies renouvelables
 - la vente d'électricité verte issue de ses propres sites de production
- **80 millions d'euros en 2020 de CA** (60 M€ en construction et 20 M€ en production).
- Depuis 10 ans, Arkolia Énergies a mis l'accent sur **sa stratégie d'innovation en internalisant sa R&D** et son laboratoire de méthanisation





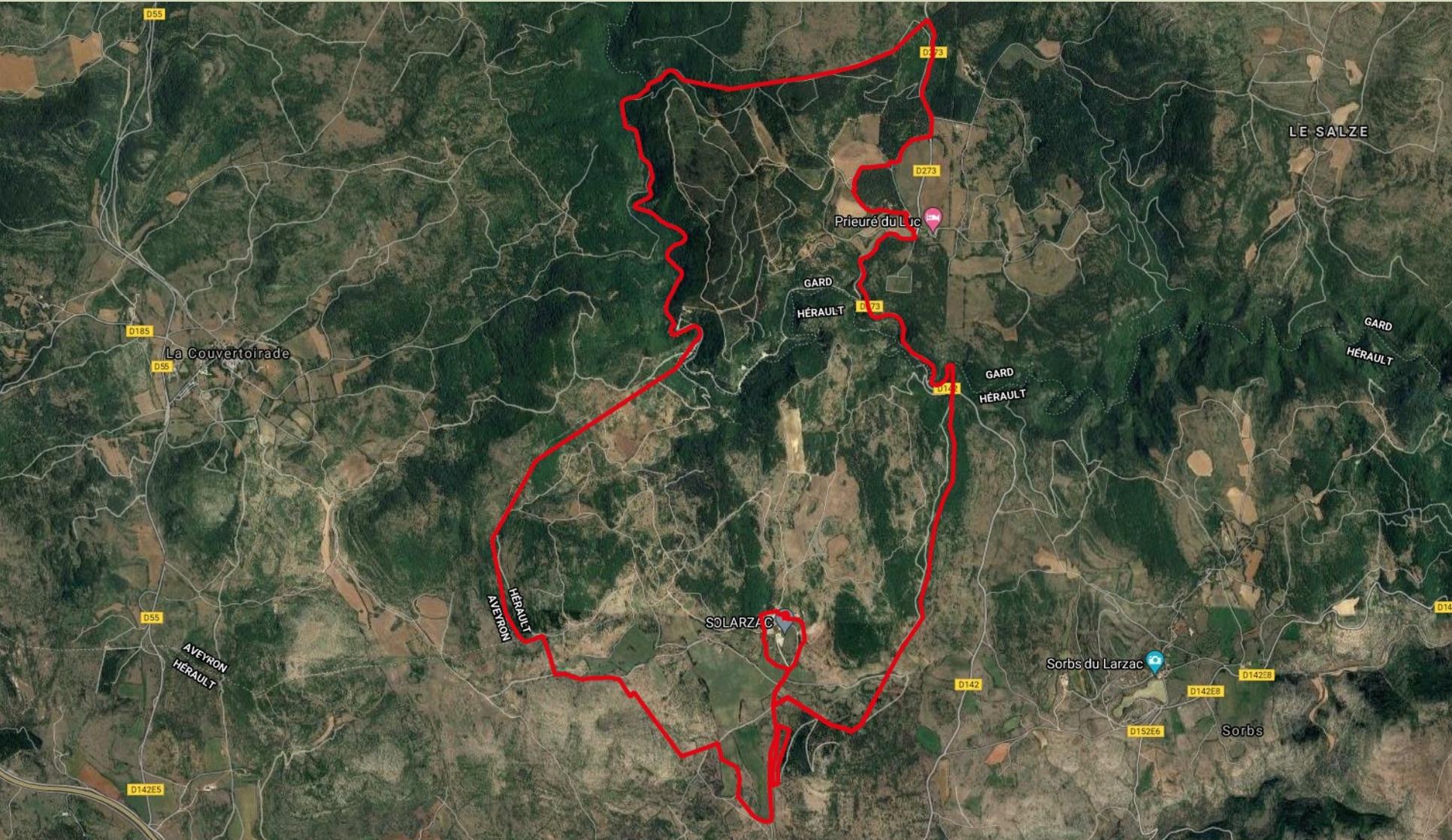
RAPPELS SUR LE PROJET

Mickaël SCUDELLER

Resp. développement Grands Projets

Arkolia Énergies

LE SITE



LES OBJECTIFS DE CETTE NOUVELLE ÉTAPE

Arkolia Énergies :

- **a d'ores et déjà acté deux modifications** par rapport au projet d'origine :
 - **La surface dédiée à l'implantation du parc photovoltaïque sera au maximum de 200 ha**, pour limiter son emprise au sol et ses impacts sur la biodiversité et le paysage. Cette surface maximum permettrait la production de 150 à 200 MWc ;
 - **L'option de méthanation est définitivement abandonnée.**
- **Invite les acteurs du territoire à venir exprimer** leurs priorités et leurs lignes rouges quant aux questions soulevées par le projet.
- **Propose de construire ensemble un projet** d'avenir adapté aux besoins du territoire et de ses habitants.

4 QUESTIONS CLÉS

Considérant que la proposition de scénarios différenciés pouvait donner aux acteurs du territoire le sentiment de ne pas participer pleinement à sa conception, **le maître d'ouvrage a fait le choix de ne pas présenter de nouveaux scénarios, mais de débattre collectivement autour de quatre questions ouvertes**

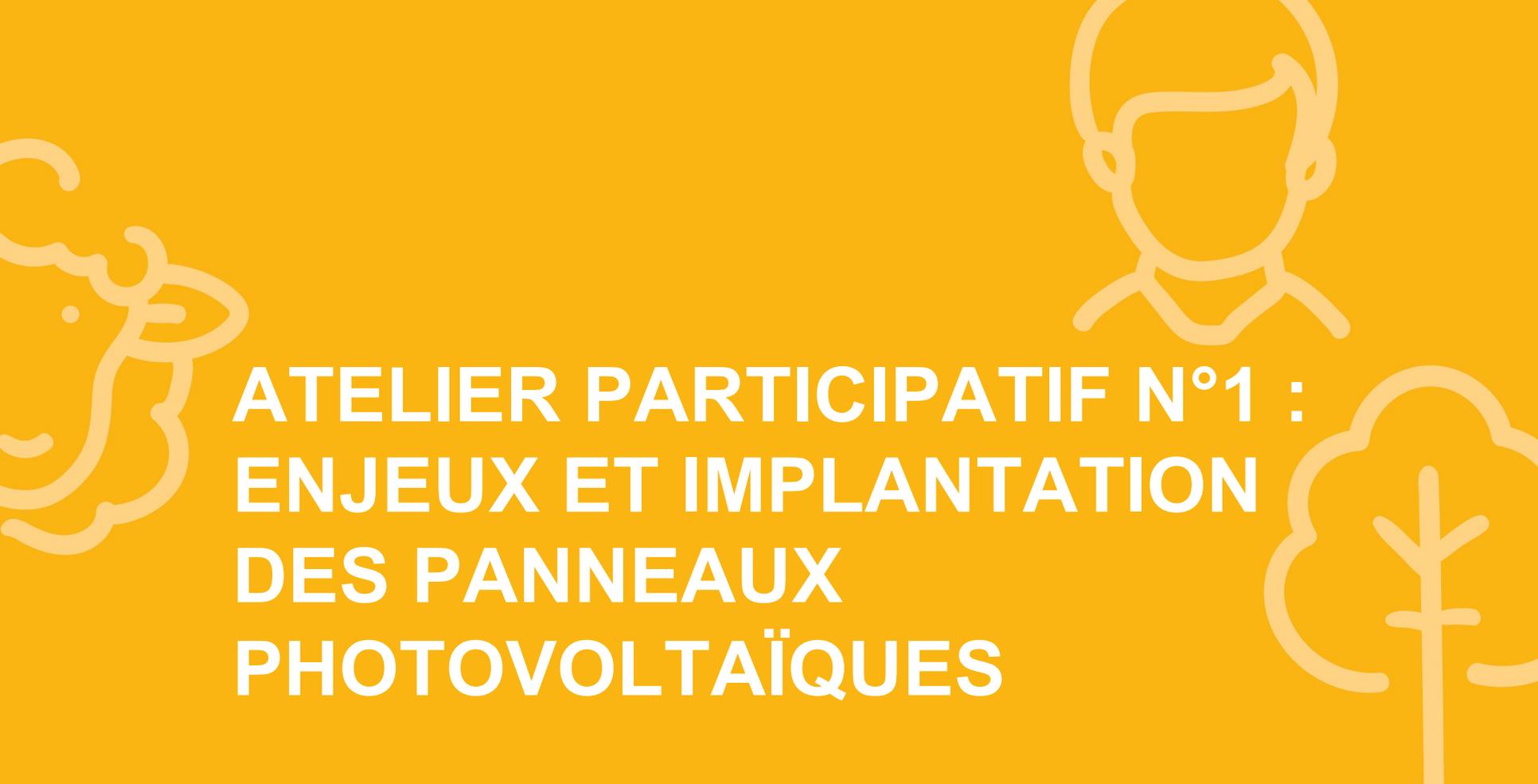
- Quels enjeux et quelle implantation du parc photovoltaïque ?
- Quels usages des espaces restitués au public ?
- Quel projet agro-pastoral ?
- Quelle pertinence d'une option hydrogène ?



**LA PAROLE
EST À VOUS !**

RESTITUTION DES ATELIERS PARTICIPATIFS





ATELIER PARTICIPATIF N°1 : ENJEUX ET IMPLANTATION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Mickaël SCUDELLER

Resp. développement Grands Projets

Arkolia Énergies

L'ATELIER PARTICIPATIF

MARDI 16 NOVEMBRE DE 10H À 13H
SALLE POLYVALENTE – LES RIVES – 10 PARTICIPANTS

Intervenants : Sylvain Albouy,
écologue du bureau d'études ABIÈS

Objectifs :

- Présenter les enjeux environnementaux identifiés sur les domaines du Cros et du Luc
- Co-définir l'implantation des panneaux photovoltaïques à partir des enjeux identifiés



EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

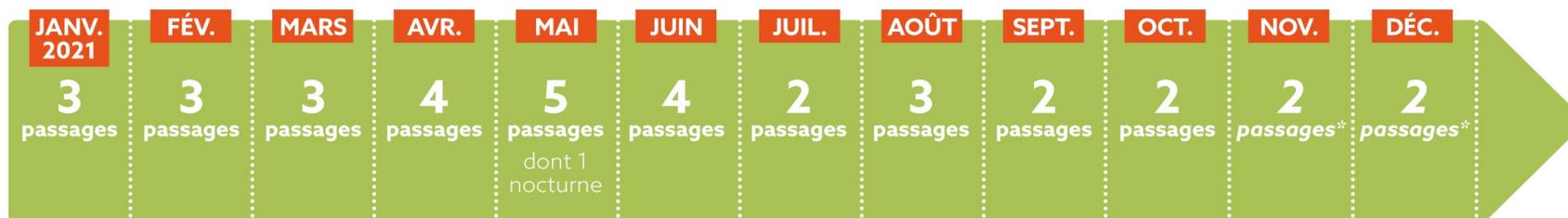
MÉTHODOLOGIE :

Expertises de terrain faune-flore et Milieu Naturel

Calmels : cycle annuel 2020/21 - 209 h (mars 20/février 21) + 26j pour autres taxons sans chiroptères

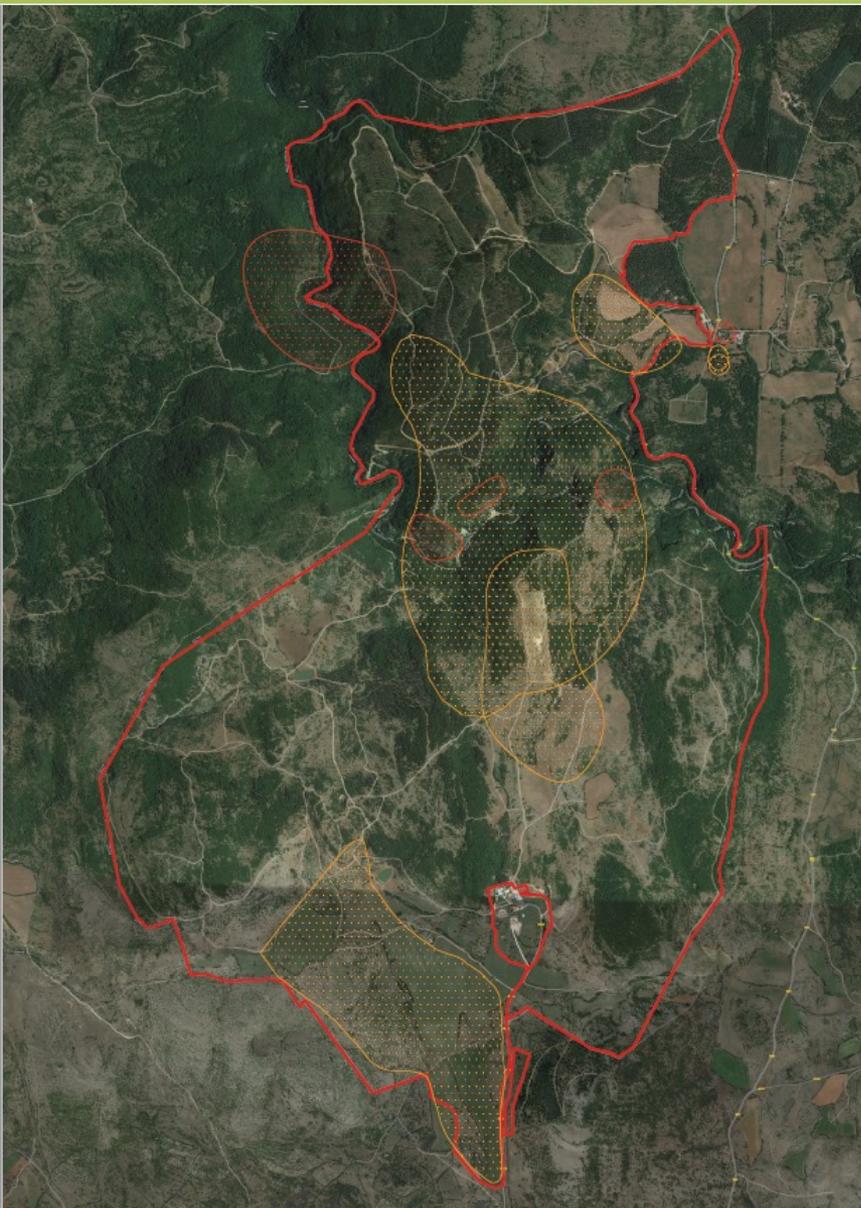


Le Luc : cycle annuel 2021 - 190 h (en cours) + 17 j et 8 nuits pour autres taxons dont chiroptères



*passage(s) prévisionnel(s)

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE



Zones à enjeux modérés pour les rapaces



Zones à enjeux forts pour les rapaces



Recommandations :

- Gestion des pelouses « steppiques » par pastoralisme extensif (lutte contre la fermeture des milieux)
- Assurer la tranquillité des gorges de la Virenque (espèces rupestres)
- Mise en conformité du charnier
- Gestion des espèces « proies »

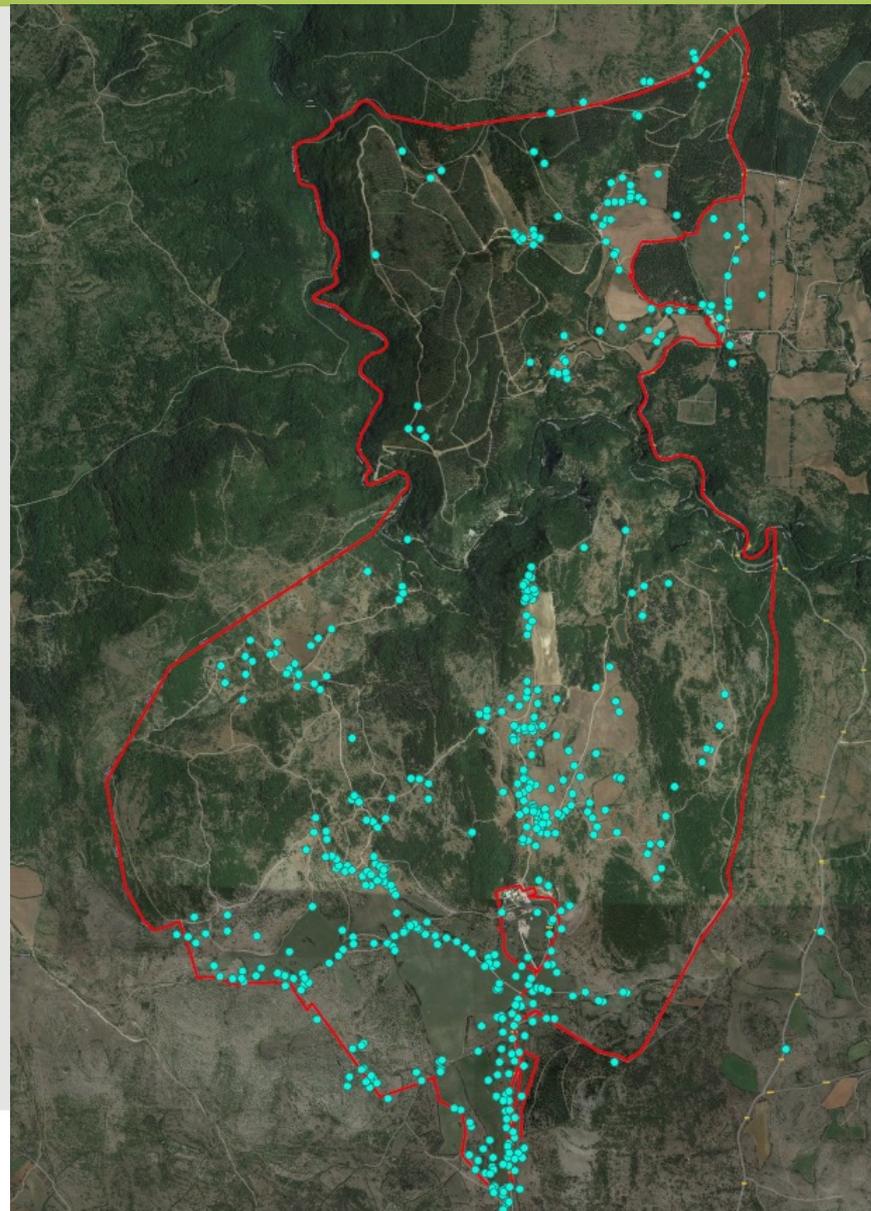
EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Points de contact passereaux à enjeux forts

Recommandations :

- Maintien des haies, des tas de pierres, des écotones, des arbustes épineux isolés (Pie-grièche écorcheur)
- Maintien des pelouses calcicoles rases
- Gestion des milieux par pastoralisme (Pipit rousseline)
- Conservation des landes basses à Buis (Fauvette pitchou)

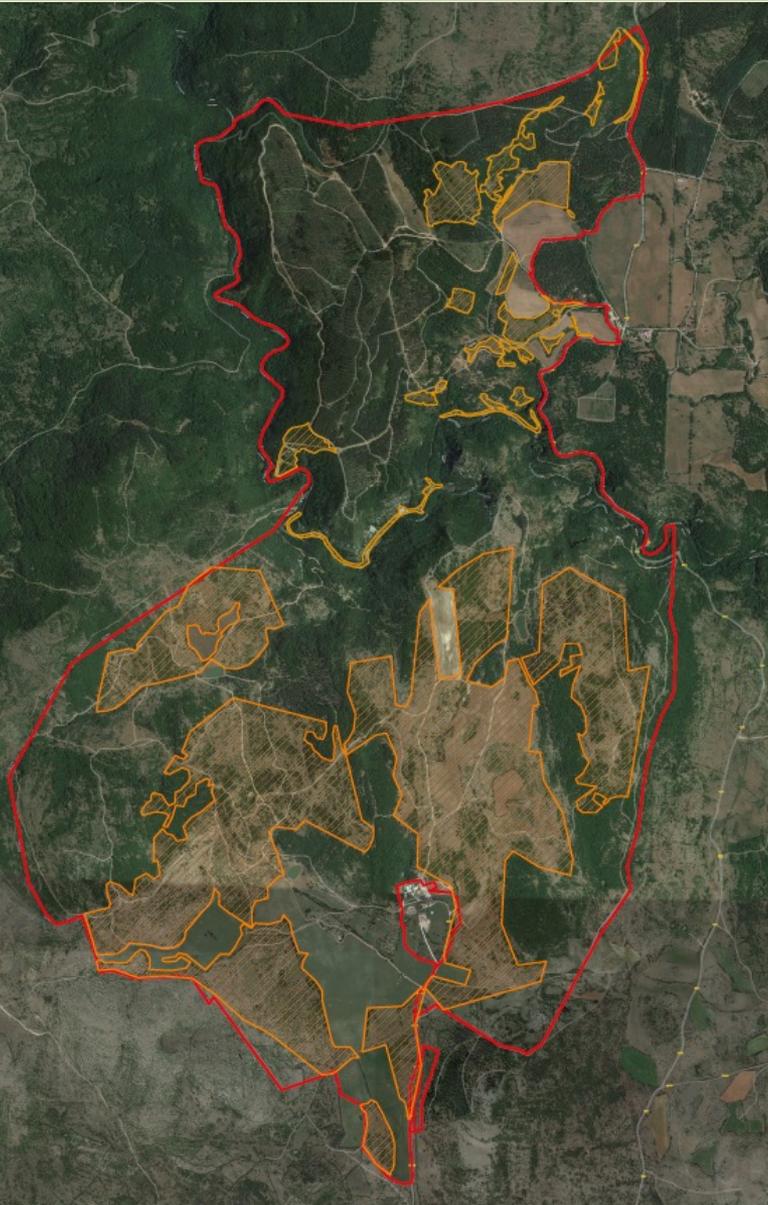


EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Zones à enjeux forts pour la faune terrestre



Recommandations :

- Maintien des haies, des tas de pierres, des écotones
- Restitution de zones ouvertes (pelouses) par suppression des plantations de pins
- Gestion des pelouses « steppiques » par pastoralisme extensif

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Zones à enjeux modérés flore

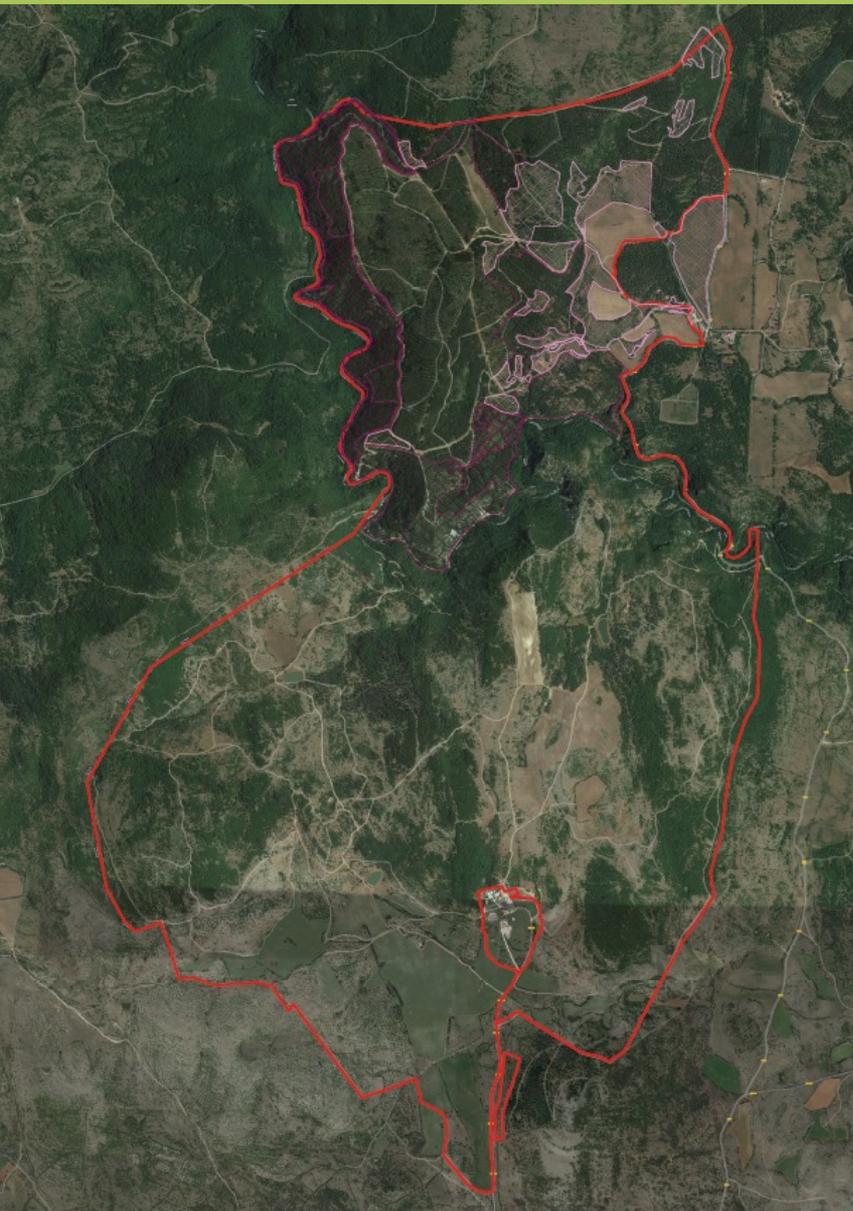


Zones à enjeux forts flore

Recommandations :

- Conservation des stations d'espèces protégées
- Gestion des pelouses « steppiques » par pastoralisme extensif (plan de gestion à définir)
- Espacement inter-rang d'au moins 4 m pour conserver des patches de pelouses

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE



LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Zones à enjeux modérés chiroptères

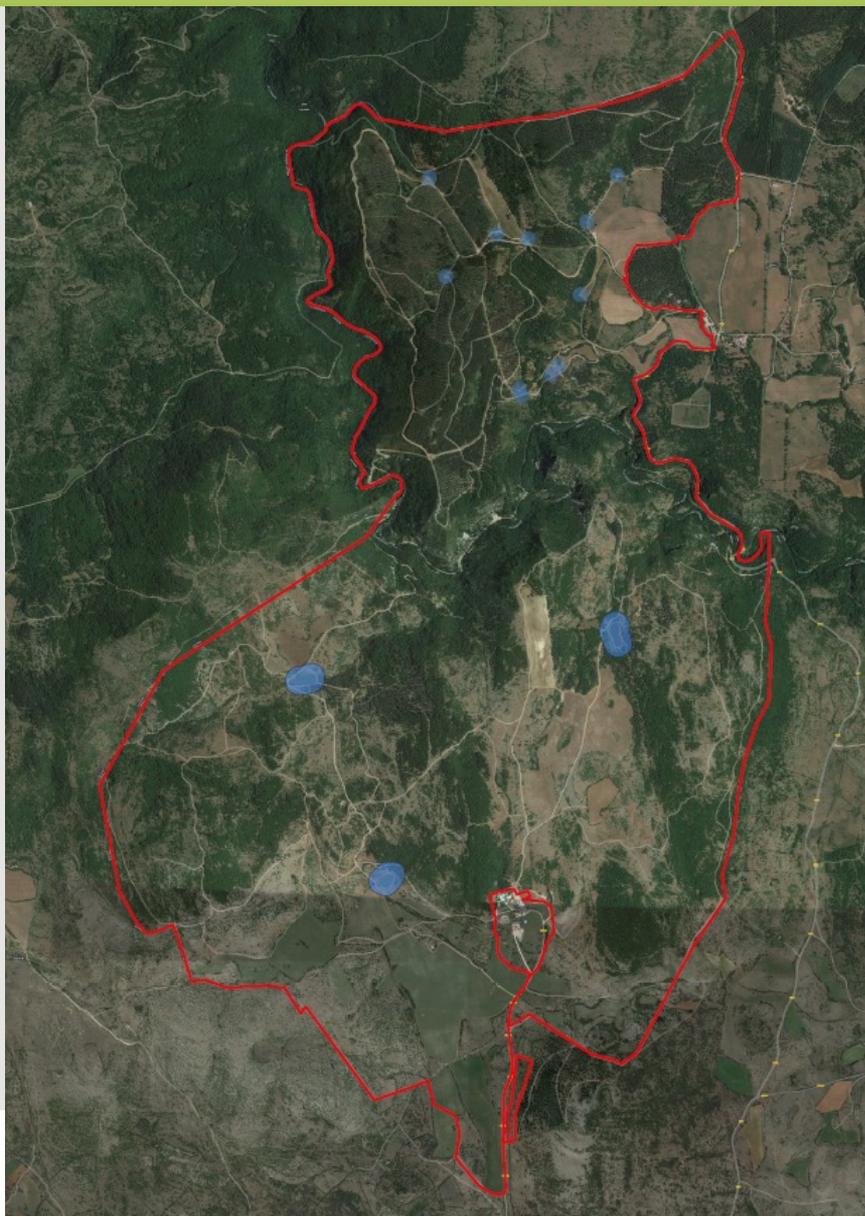


Zones à enjeux forts chiroptères

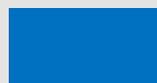
Recommandations :

- Maintien des haies, des écotones, des vieux arbres (feuillus)
- Conservation des points d'eau et des zones ouvertes (chasse)
- Prise en compte des enjeux dans la restauration du bâti

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE



LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



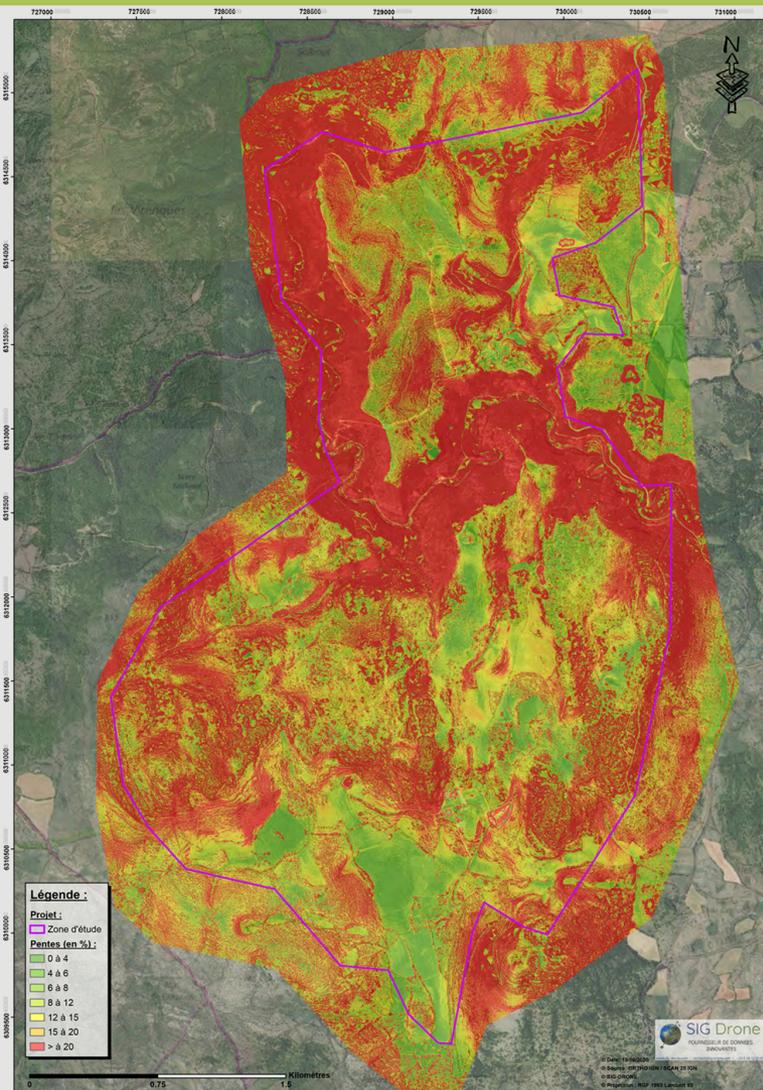
Zones tampon de 50 mètres autour
des points d'eau

Recommandations :

- Conservation et restauration des points d'eau (réseau bleu)
- Maintien d'un niveau d'eau minimum en période estivale
- Respect d'une zone tampon

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

LES CONTRAINTES TOPOGRAPHIQUES



Légende :

Projet :

Zone d'étude

Pentes (en %) :

0 à 4

4 à 6

6 à 8

8 à 12

12 à 15

15 à 20

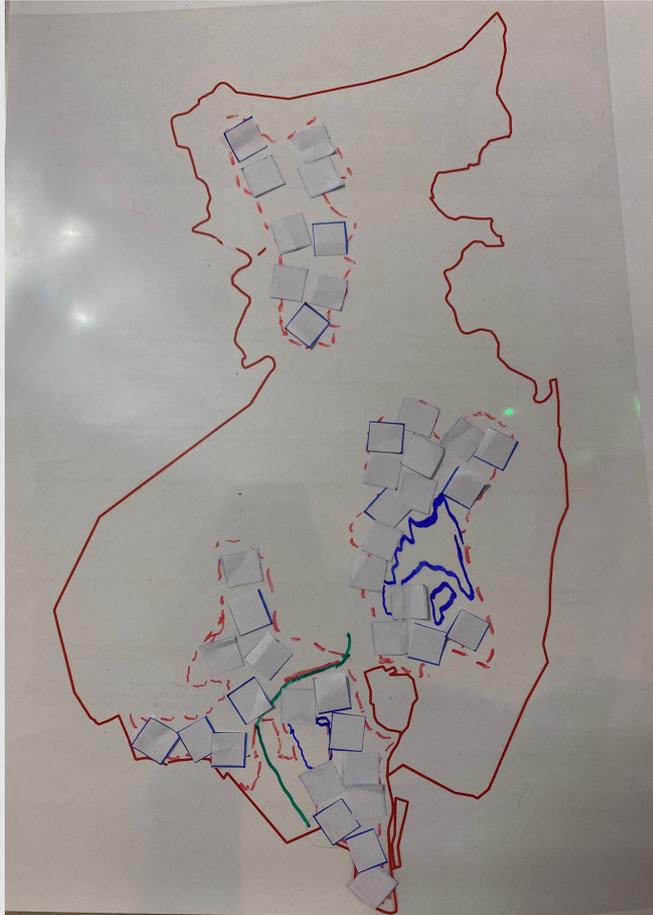
> à 20

Recommandations :

- Éviter les zones de pentes $> 20 \%$

TRAVAIL DES SOUS-GROUPES

GRUPE N°1



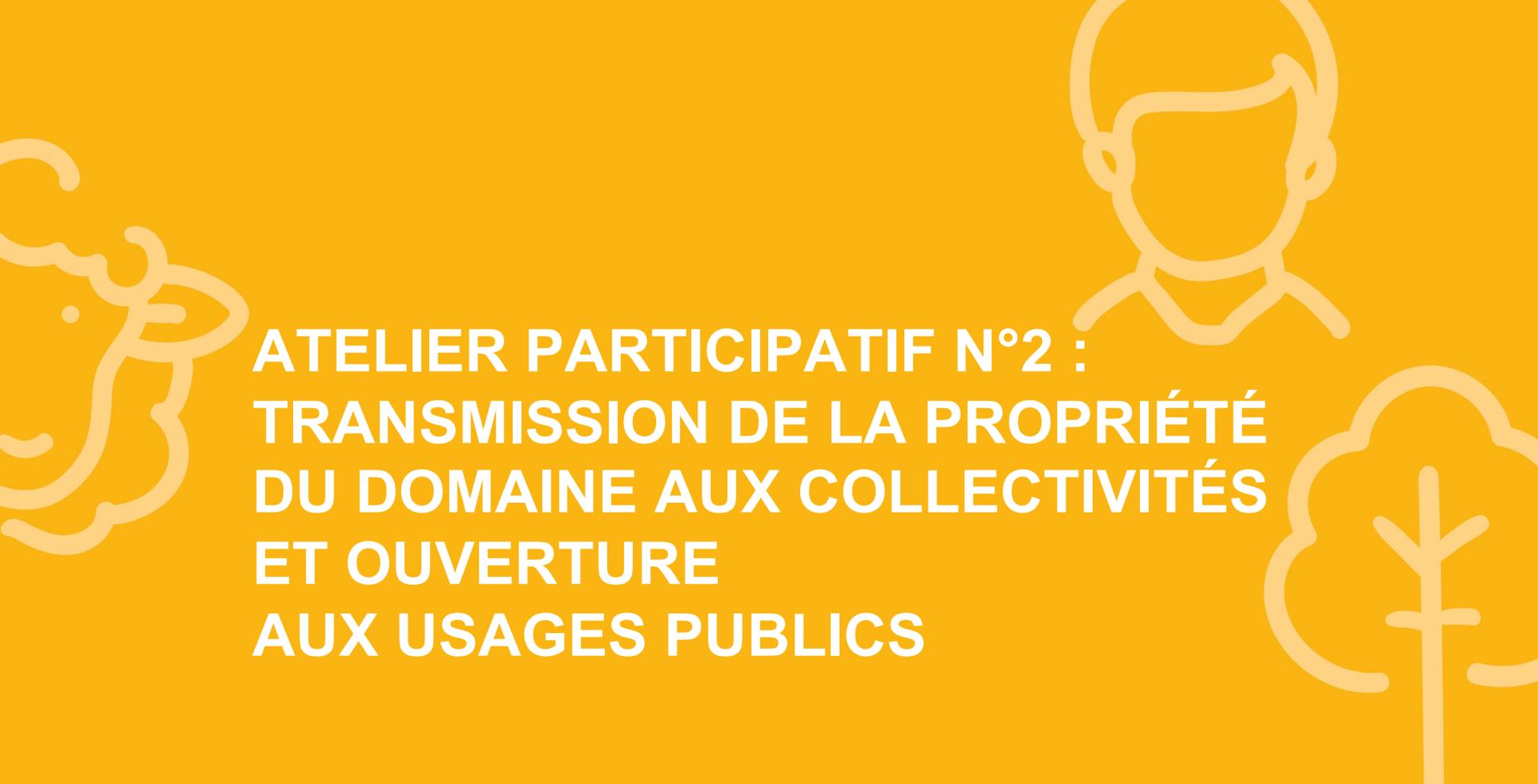
GRUPE N°2



Zones proposées comme potentiellement propices à l'implantation de panneaux photovoltaïques.
Le carré blanc représente une surface de l'ordre de 10ha



**LA PAROLE
EST À VOUS !**



**ATELIER PARTICIPATIF N°2 :
TRANSMISSION DE LA PROPRIÉTÉ
DU DOMAINE AUX COLLECTIVITÉS
ET OUVERTURE
AUX USAGES PUBLICS**

Franck BAUDIN

Dir. Adjoint développement

Arkolia Énergies

L'ATELIER PARTICIPATIF

JEUDI 18 NOVEMBRE DE 14H À 17H
SALLE POLYVALENTE – LES RIVES - 10 PARTICIPANTS

Objectifs :

- Présenter la situation actuelle (locatif) et les options d'acquisition envisageables
- Co-définir les différents usages publics possibles dans le domaine



EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

Le propriétaire actuel est vendeur de son bien

OPTION N°1 :

Le terrain retourne à la propriété collective

- Maitrise complète du foncier
- Acquisition en opération blanche
- Renouveau agropastoral du site, préservation de la biodiversité, production d'énergie verte locale

OPTION N°2 :

Arkolia Énergies acquiert le terrain

- Mise à disposition du terrain hors centrale aux acteurs
- Renouveau agropastoral du site, préservation de la biodiversité, production d'énergie verte locale
- Quid du devenir du terrain en fin d'exploitation ?

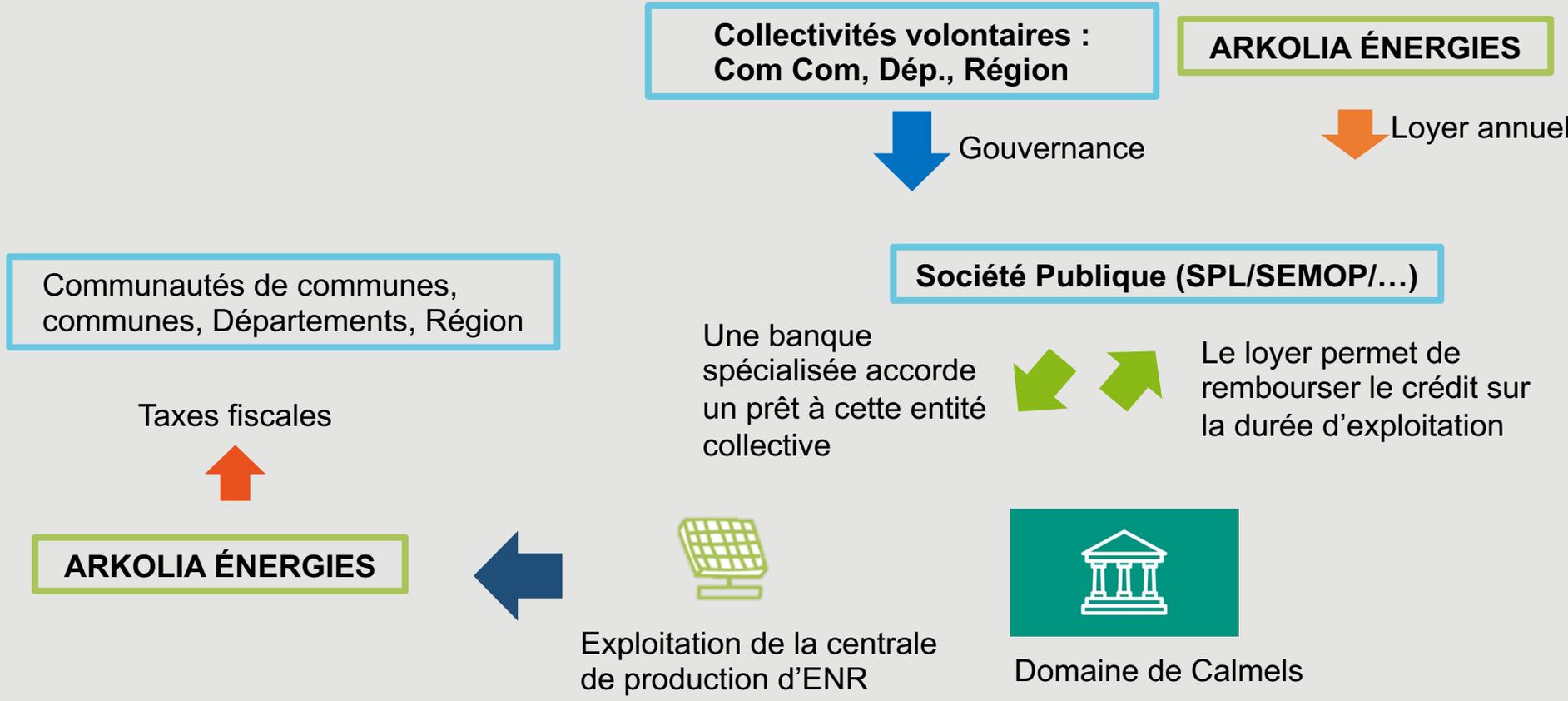
OPTION N°3

Le propriétaire vend le terrain à un tiers

- Aucune maitrise sur le devenir du foncier (propriétaire ? usages ?)
- Activité potentiellement non bénéfique au territoire

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

OPTION D'ACQUISITION



TRAVAIL DES SOUS-GROUPES

GROUPE N°1

Les usages envisagés par le groupe :

- **Pastoralisme**
- **Rucher-école** à proximité de la ferme existante
- **Élevage de cochons sauvages** sur le Luc,
- **Randonnées pédestres** et éventuellement à cheval,
- **Bergerie des huttes pour en faire un gîte refuge d'étapes** ou juste pour son architecture
- **Les lacs pour la pêche** (truite) et éventuellement du camping
- **Garder le parc animalier** à l'exception des sangliers et en gardant les clôtures pour se protéger du loup
- **Ferme thérapeutique** au nord côté Le Luc

GROUPE N°2

Les usages envisagés par le groupe :

- **Parc animalier** où la faune est au centre et non derrière des grillages
- **Randonnées pédagogiques** accompagnées sur la biodiversité (utilisation des miradors existants)
- **Chemins de randonnée, des vélos électriques rechargés** par la centrale à l'entrée du site pour parcourir le parc. Interdiction aux véhicules à moteur afin de ne pas perturber les animaux
- **Un observatoire astronomique** au regard de l'absence de nuisance lumineuse
- **Table d'orientation panoramique** sur le Pic de l'Aramount
- **Volet pédagogique sur l'agro-pastoralisme** et l'économie de l'ovin
- **Escalade** sous réserve de faisabilité



**LA PAROLE
EST À VOUS !**



**ATELIER PARTICIPATIF N°3 :
ACCOMPAGNEMENT À
L'INSTALLATION D'UNE
ACTIVITÉ AGRO-PASTORALE
ET AGRICOLE DURABLE**

Mickaël SCUDELLER

Resp. développement Grands Projets
Arkolia Énergies

L'ATELIER PARTICIPATIF

LUNDI 22 NOVEMBRE DE 14H À 17H
SALLE POLYVALENTE – LES RIVES – 15 PARTICIPANTS

Intervenants : Aurélien Chayre et Jean-Luc Bochu du bureau d'études SOLAGRO

Objectifs :

- Présenter les résultats de l'étude Solagro
- Co-définir les conditions d'implantation d'une activité agro-pastorale



EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

L'OCCUPATION DES SOLS ACTUELLE ET LEUR PRODUCTIVITÉ



Boisements naturels
360 ha
rendement très faible



Pelouses, landes, parcours peu embroussaillés
159 ha
rendement 0,32T de MS*/ha



Boisements de pins
98 ha
rendement très faible à nulle



Pelouses, landes, parcours présentant des traces d'exploitation agricole ancienne
87 ha
rendement 0,32 à 0,8T de MS*/ha



Pelouses, landes, parcours embroussaillés
276 ha
rendement 0,1T de MS*/ha



Parcelles agricoles cultivées
29 ha
rendement 3 à 5T de MS*/ha

**MS = matière sèche*

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

ACTIONS AGRICOLES ENVISAGEABLES



Boisements naturels
Aucune action



Pelouses, landes, parcours peu embroussaillés
Pâturage et entretien mécanique pour éviter la fermeture du milieu par des ligneux



Boisements de pins
Restauration en pelouse pâturable, déboisement, remise en état des sols par chaulage sur plusieurs années



Pelouses, landes, parcours présentant des traces d'exploitation agricole ancienne
**1. Pâturage des pelouses
2. Epierrage/broyage des cailloux, travail du sol et exploitation en prairie/culture annuelle**



Pelouses, landes, parcours embroussaillés
**1. Aucune action -> boisements plus denses
2. Débroussaillage pour réouverture du milieu et pâturage**



Parcelles agricoles cultivées
**Conserver l'usage agricole
1. Prairie de fauche (+ pâturage)
2. Culture annuelle (céréale, méteil, ...)**

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

Travail du sol et semis réalisé en 2019 sur 5 ha

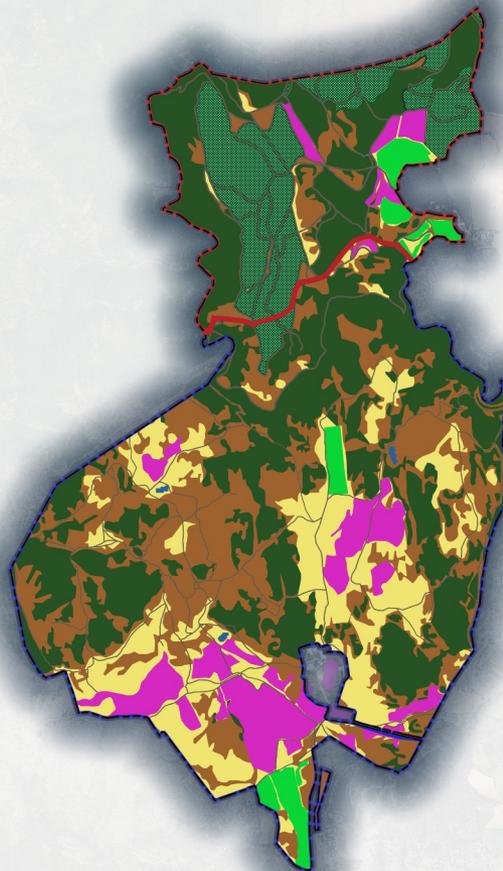
- Débroussaillage, évacuation des gros cailloux sur les côtés, broyage buissons
- Travail du sol/broyage sur 15 cm de profondeur
- Semis le 01/05/2019 (9 mélanges d'herbes différents)
- Rendement année 1 (2020) : 1,15 tMS/ha
- Rendement année 2 (2021) : 3 tMS/ha



EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

Carte d'utilisation fourragère et pastorale des surfaces de Calmels et du Luc en 2020

Etude de la co-activité agriculture - photovoltaïque pour le projet solarzac sur le site de Calmels (34)



Légende

Zone d'étude

Domaine de Calmels

Domaine du Luc

Occupation du sol

Chemin

Point d'eau

Lande / parcours

Lande / parcours embroussaillé(e)

Forêt / Bois

Forêt plantée

Parcelle mécanisable en l'état / déjà mécanisée

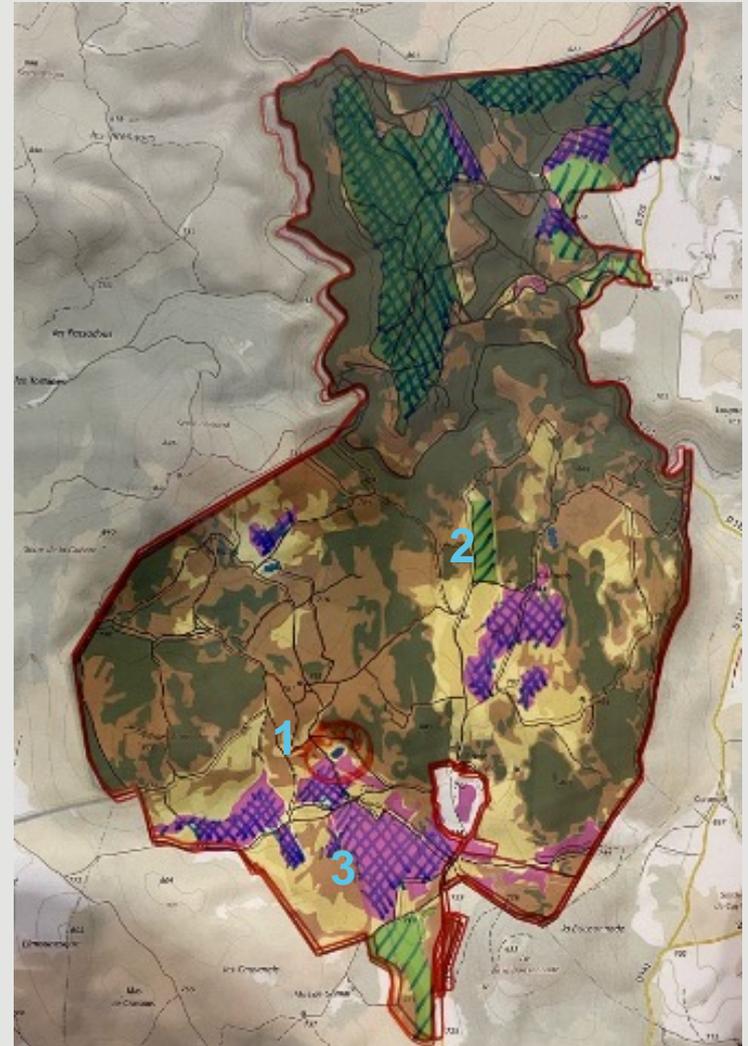
Parcelle mécanisable avec broyage de surface

TRAVAIL DES SOUS-GROUPES

GROUPE N°1

Ce groupe préconise l'installation d'un éleveur unique sur le domaine.

- 1.** Le cercle rouge correspond à une bergerie : site choisi pour sa proximité des pâturages et d'un point d'eau
- 2.** Les zones hachurées : zones préconisées pour la co-activité agricole et panneaux photovoltaïques sous conditions d'un rehaussement des panneaux et d'un espacement plus important des rangées afin de permettre une mécanisation des sols.
- 3.** Les zones quadrillées : des zones dans lesquelles la même co-activité est envisageable sans les spécificités d'installation évoquées. Par conséquent, sans mécanisation des sols.



TRAVAIL DES SOUS-GROUPES

GROUPE N°2

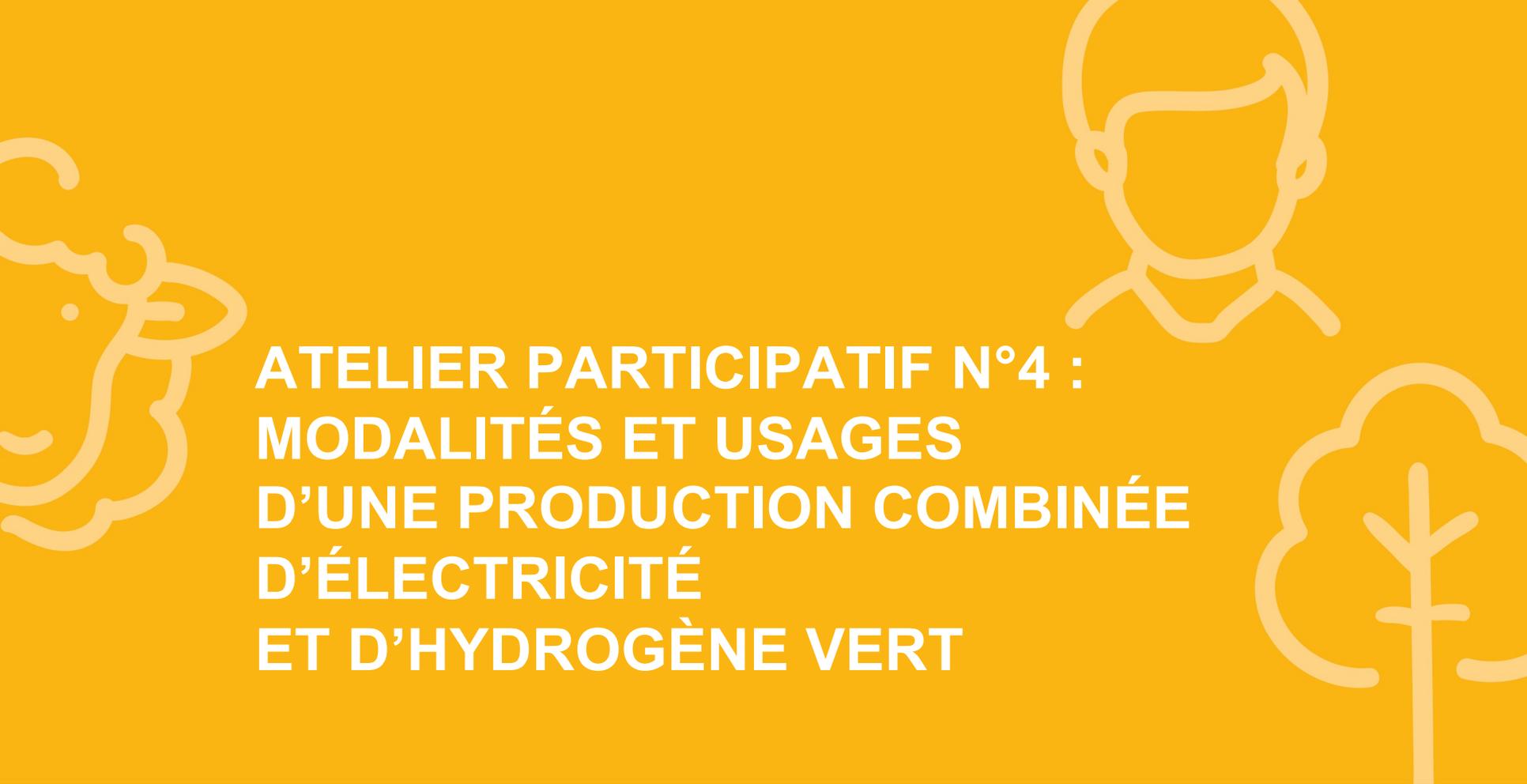
Préalable : maintien de la clôture périphérique afin de protéger les bêtes de la menace du loup.

2 scénarios d'implantation évoqués :

- installation **au bénéfice d'un jeune agriculteur** (aides à l'installation, installation potentielle d'une famille...) -> scénario privilégié
- **agrandissement des terres au bénéfice des agriculteurs voisins** -> risque d'attirer des « chasseurs de primes »
- si les deux scénarios étaient combinés, la répartition reste à définir et n'est pas forcément l'un au nord, l'autre au sud.



**LA PAROLE
EST À VOUS !**



**ATELIER PARTICIPATIF N°4 :
MODALITÉS ET USAGES
D'UNE PRODUCTION COMBINÉE
D'ÉLECTRICITÉ
ET D'HYDROGÈNE VERT**

Franck BAUDIN

Dir. Adjoint développement
Arkolia Énergies

L'ATELIER PARTICIPATIF

VENDREDI 26 NOVEMBRE DE 10H À 13H
SALLE POLYVALENTE – LES RIVES – 12 PARTICIPANTS

Intervenants : Ugo Voisin et Bertrand Chauvet du bureau d'études SEIYA Consulting

Objectifs :

- Présenter la technologie et son opportunité à l'échelle nationale et locale
- Proposer les options envisageables pour le territoire
- Co-définir la pertinence de l'hydrogène et ses usages sur le territoire

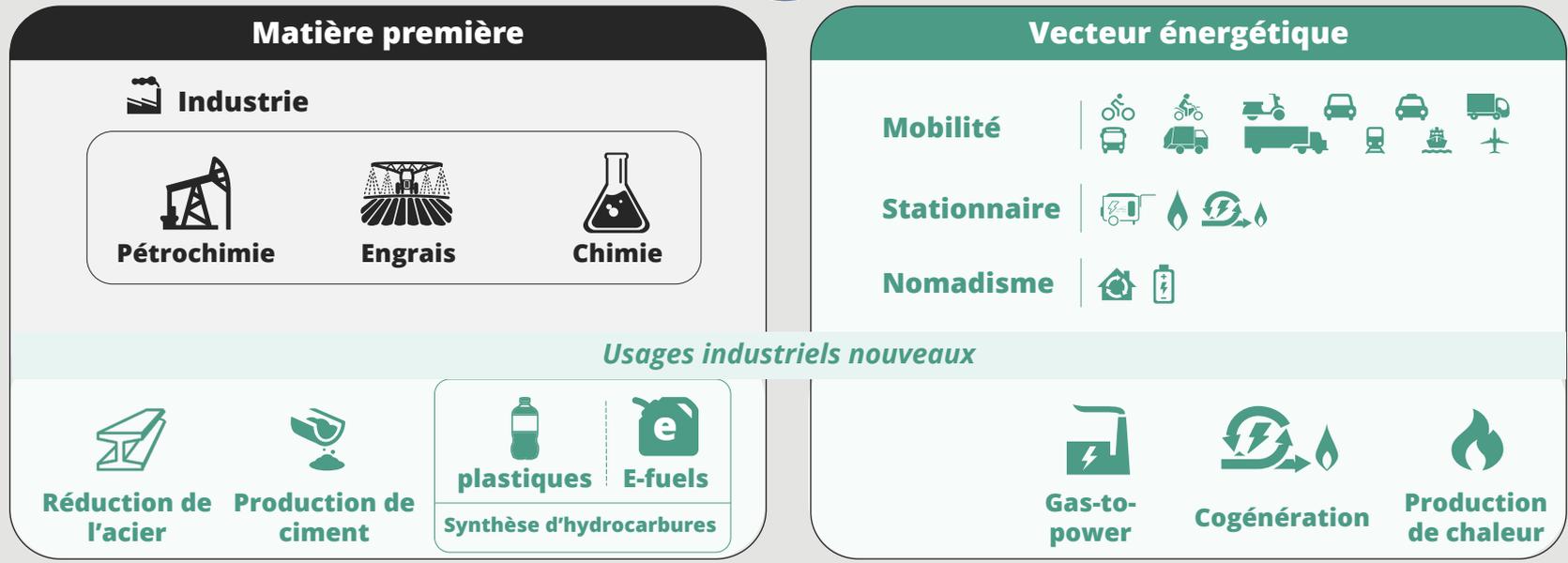


EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

L'hydrogène a une multitude d'applications, et encore plus de potentiel



- Usages historiques de l'hydrogène
- Usages émergents et potentiels

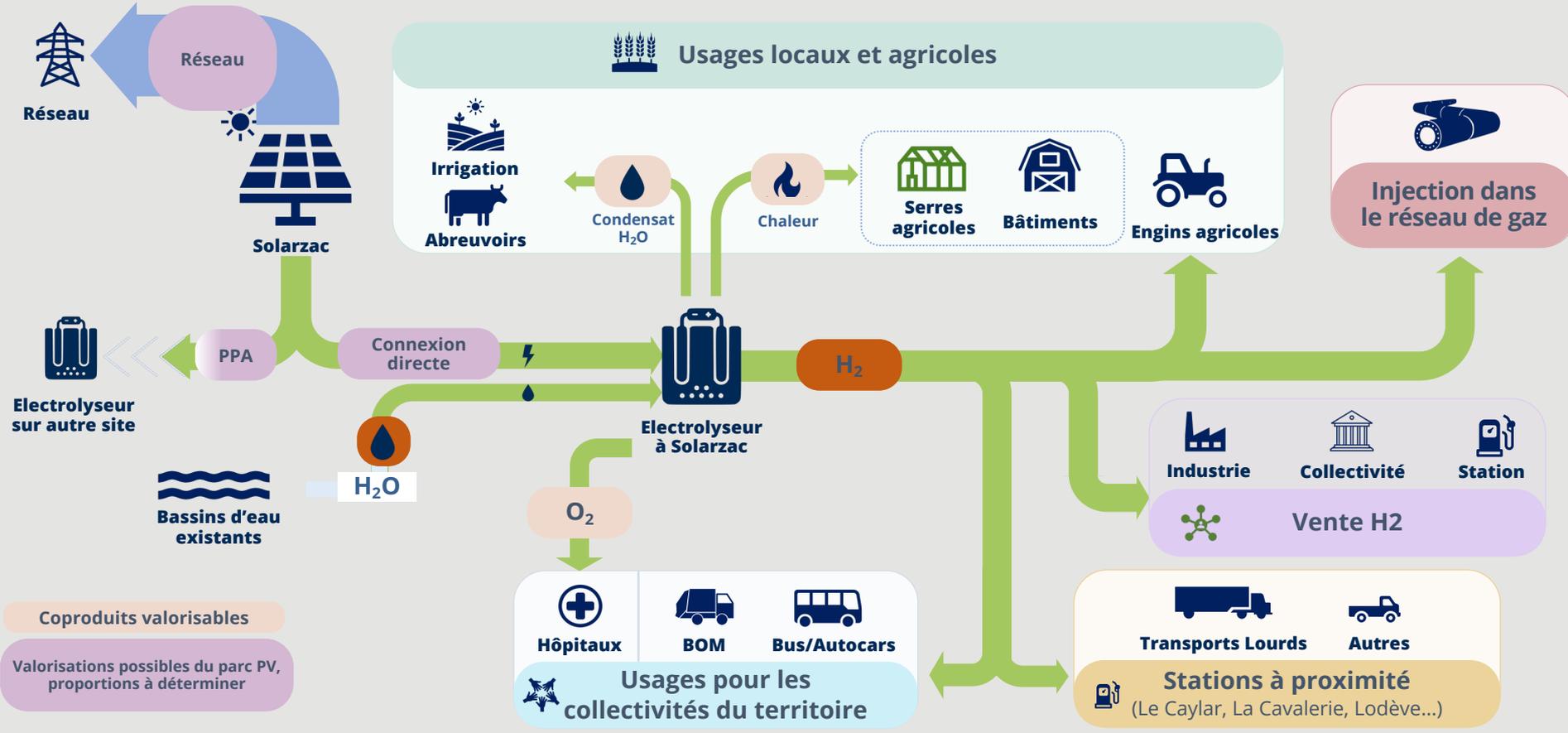


... et encore plein d'autres à découvrir !

EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

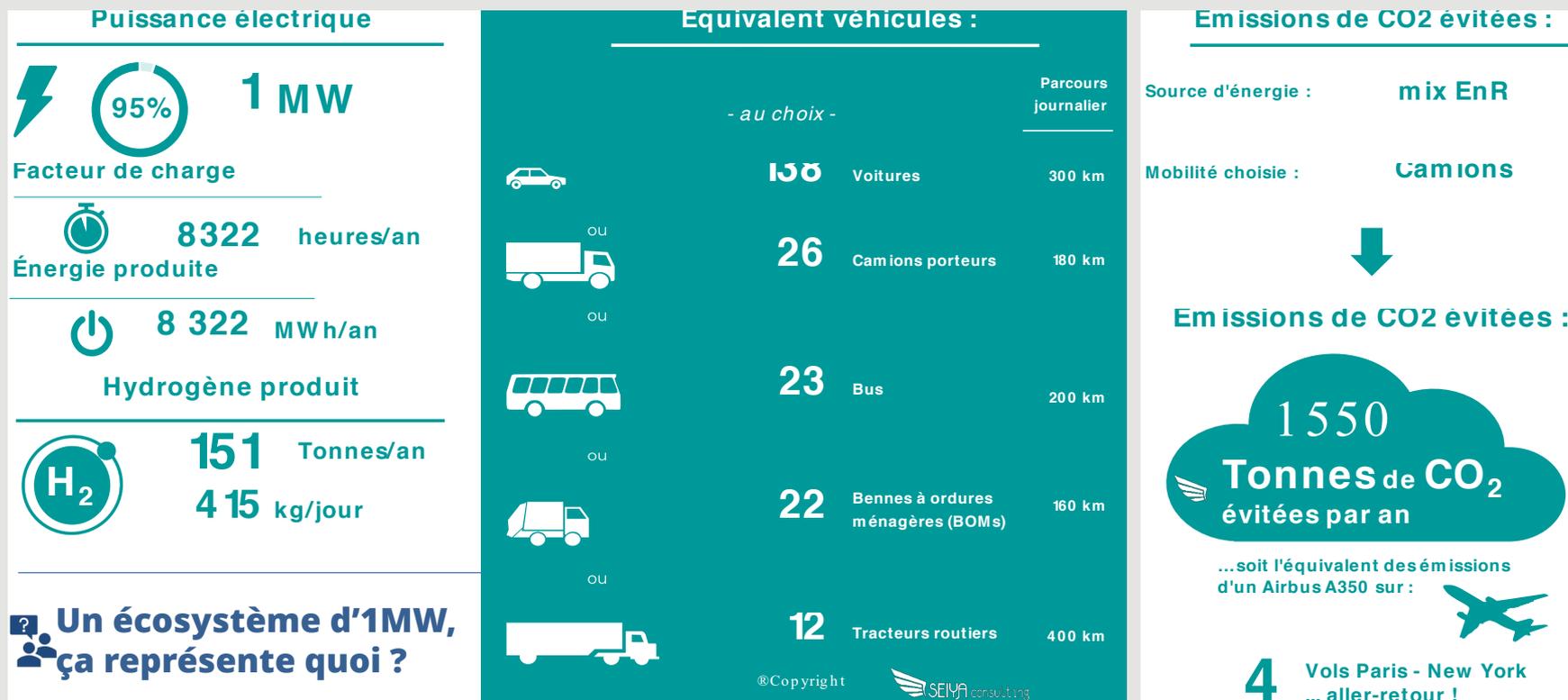
LES APPLICATIONS POSSIBLES

Un écosystème complet et vertueux est-il envisageable sur le territoire du Larzac ?



EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

EXEMPLE D'USAGES POUR UN ÉCOSYSTÈME DE 1 MW



EXTRAITS DES DONNÉES D'ÉTUDE PRÉSENTÉES AU GROUPE

Une emprise foncière limitée



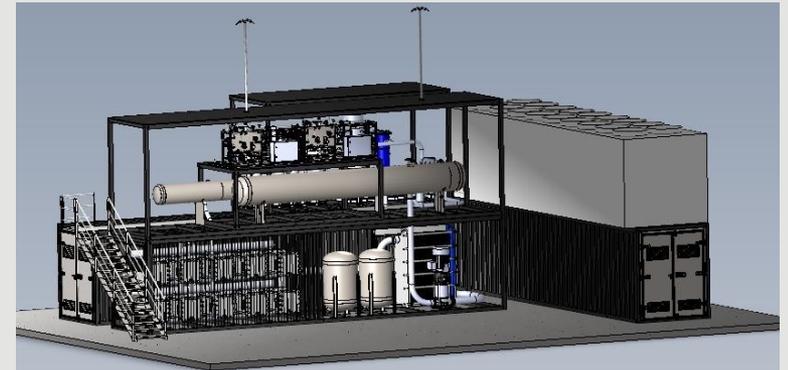
Stockage mobile mobile + Dispenser



Station H2



1MW dans 200 m² (Alcalin)



5MW dans 200 m² (PEM)

TRAVAIL DES SOUS-GROUPES

GROUPE N°1

- **Pas de doute quant à la pertinence de l'option hydrogène**
- **Premiers usages : bus scolaires, autocars de ville à ville, bennes de transport des déchets...**
- Les Collectivités concernées sont à **l'échelle des départements.**
- **2 options d'implantation de 1 électrolyseur de 1MW (surface au sol 200m²) :**
 - l'implantation **sur le domaine** (coût compétitif)
 - **au cœur des zones économiques à proximité** (Millau et Pays Cœur d'Hérault) via contrat de vente de l'énergie.

GROUPE N°2

- **Le projet serait pionnier sur l'A75 (l'A9 est en voie d'équipement)**
- **Les Collectivités voisines (Pays Cœur d'Hérault, Aveyron par exemple) doivent être moteur avec le transport scolaire et la gestion des déchets par exemple.**
- dans le privé, **certains gros transporteurs locaux pourraient être intéressés.**



**LA PAROLE
EST À VOUS !**



PREMIERS ENSEIGNEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Katia SIGAUD, Directrice générale

Mickaël SCUDELLER, Resp. dév. Grands Projets

Franck BAUDIN, Dir. adjoint développement

Arkolia Énergies

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

CONCERNANT LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LES MODALITÉS D'IMPLANTATION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- Retenir **une implantation en îlots**, tirant parti de la topographie du site, **pour minimiser l'impact visuel**.
- Regrouper, autant que possible, les panneaux sur **deux secteurs au nord et au sud du domaine**, sur des parcelles à enjeu environnemental faible ou modéré, **sans dépasser au total 200ha, soit moins de 20% de la superficie**.
- **Réserver les 850 ha restants, soit plus de 80% du domaine, à l'activité agro-pastorale et aux activités de préservation et de découverte de la faune et de la flore caractéristiques du Causse.**

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE ACTIVITÉ AGRO-PASTORALE DURABLE

- Faciliter **l'installation d'un jeune agriculteur** sur le site pour y pratiquer **l'élevage d'ovins viande, en co-activité de pâturage** dans le parc énergétique et sous forme de parcours libre en dehors de ce dernier.
- **Apporter des garanties de pérennité** à l'exploitation agricole :
 - Assistance du cabinet SOLAGRO
 - Convention pluriannuelle de mise à disposition gratuite du foncier
 - Contrat d'entretien du parc photovoltaïque
 - Construction de bâtiments agricoles
- **Effectuer une préparation des sols** sur des parcelles bien choisies en vue de répondre au besoin fourrager hivernal du troupeau.
- **Adapter la disposition des panneaux**, en hauteur et espacement, pour faciliter la co-activité dans le parc énergétique.
- **Protéger les animaux du loup** en maintenant la clôture périphérique du domaine.

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

CONCERNANT LA TRANSMISSION DE LA PROPRIÉTÉ AUX COLLECTIVITÉS ET SON OUVERTURE AUX USAGES PUBLICS

- **Faciliter la définition, par les Collectivités, d'un projet de territoire** permettant de faire rayonner les différentes activités développées sur le domaine.
- **Rendre possible l'acquisition du domaine par les Collectivités volontaires, avec garantie de compensation intégrale du coût d'acquisition via le paiement d'un loyer d'exploitation.**
- **Rouvrir le GR** traversant le domaine en aménageant des portails d'accès sécurisés aux points cardinaux du domaine.
- **Soutenir l'accueil d'activités créatrices d'emplois et génératrices d'attractivité souhaitées par les Collectivités** et/ou le gestionnaire des 850 ha du domaine ne comprenant pas de panneaux photovoltaïques, par exemple :
 - *Parc animalier et réserve environnementale*
 - *Rucher école*
 - *Ferme thérapeutique*
 - *Musée de l'agro-pastoralisme et de la biodiversité caussenarde*
 - *Gîte d'étape pour randonneurs*
 - *Base scientifique sur les EnR en relation avec les universités de Montpellier et Toulouse*
 - *Tourisme encadré et vélos électriques rechargés sur place, etc.*

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

CONCERNANT L'OPTION HYDROGÈNE ET SES USAGES PAR LE TERRITOIRE

- **Poursuivre l'étude de l'option hydrogène sur la base d'une installation de 1MW couvrant 200m² au sol, apte à répondre aux besoins de transport public et privé des personnes et des biens, à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault et notamment sur l'axe A75.**
- **Interroger les Collectivités du grand territoire pour identifier leurs besoins, les usages publics futurs concernés, la localisation et le calendrier d'un éventuel équipement.**



LE POINT DE VUE DU PRÉSIDENT DU CSCSE

Jean-Paul VOLLE

Président du CSCSE – Professeur émérite
de géographie urbaine et régionale de
l'Université Paul Valéry – Montpellier



LE POINT DE VUE DE LA GARANTE

Floriane DANHYER

Garante, Commission nationale du
débat public

Jusqu'au 3 décembre

ÉCRIVEZ-NOUS

Via le formulaire d'expression sur www.solarzac.fr

Par email à l'adresse : contact@solarzac.fr

Par courrier à l'adresse :

Arkolia Énergies – SOLARZAC

ZA du Bosc

16 rue des vergers 34130 MUDAISON



Solarzac

des énergies positives
pour le Lodévois et Larzac

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021

arkolia
ENERGIES